

.....
DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

.....
ANTENNE DE YAMOOUSSOUKRO
BP : 1402 Tél : 30-64-29-39
Fax : 30-64-25-66

.....
COORDINATION RÉGIONALE DISCIPLINAIRE
DE MATHÉMATIQUES

LE CONTRÔLE CONTINUE EN MATHÉMATIQUES DANS LES CLASSES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Avec l'entrée en vigueur du nouveau régime pédagogique depuis l'année scolaire 2013-2014 dans l'enseignement primaire qui accorde 40% du temps d'enseignement aux disciplines du domaine des sciences, les Mathématiques ont connu une augmentation des plages horaires journalières : de deux plages horaires journalières par le passé, il y a maintenant trois, voire quatre plages horaires journalières. L'augmentation des plages horaires donne l'occasion à l'enseignant d'emmenner les élèves à comprendre et mieux assimiler les notions enseignées ainsi que de vérifier le niveau de compréhension des élèves à chaque étape.

Le moyen dont il dispose pour s'assurer du meilleur degré de compréhension des élèves est l'évaluation.

Bien qu'il existe plusieurs types d'évaluation, il est à noter qu'il y a deux types d'évaluation qui sont systématiquement pratiqués dans nos écoles : d'une part l'évaluation formative à la fin d'une séance et d'une leçon, d'autre part l'évaluation sommative à la fin de chaque trimestre.

I. L'ÉVALUATION FORMATIVE

1.1 : l'Évaluation à la fin d'une séance

***Première plage horaire**

À la fin d'une séance d'apprentissage, l'enseignant doit vérifier le niveau d'acquisition des élèves. Il donne donc un exercice d'application simple sur les ardoises en rapport avec l'habileté qui vient d'être enseignée.

***Deuxième plage horaire**

Cette plage horaire est un renforcement de la notion enseignée à la première plage en utilisant de nouvelles stratégies en vue de la faire acquérir par l'ensemble de la classe. L'enseignant la termine comme à la première plage en donnant un exercice d'application simple sur les ardoises en rapport avec l'habileté qui vient d'être enseignée.

***Troisième plage horaire**

Cette plage horaire est consacrée à l'évaluation dans le processus d'exploitation judicieuse des plages horaires. Ici l'enseignant propose un ou deux exercices d'application simples en rapport avec la notion enseignée dans la journée à faire dans les cahiers d'exercices.

***Quatrième plage horaire**

Pour la journée où cette plage existe, elle est consacrée aux activités de consolidation de la notion enseignée dans la journée. Il propose quelques exercices de renforcement simples à faire dans les cahiers d'exercices.

1.2 : L'Evaluation à la fin d'une leçon

A la fin de toutes les séances d'une leçon, l'enseignant doit administrer deux situations d'évaluation pour vérifier le niveau d'acquisition des habiletés et procéder aux remédiations nécessaires afin de passer à la leçon suivante et cela se fait en une semaine appelée semaine de régulation. Elle se déroule de la manière suivante :

***Lundi**

- **Première plage** : l'enseignant propose des exercices d'application en guise d'entraînement avant la situation d'évaluation.

- **Deuxième plage** : il propose la première **situation d'évaluation** aux élèves. Celle-ci doit être un texte unique comportant :

- un contexte: c'est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve l'apprenant à un moment donné de son histoire.

- une circonstance : c'est l'ensemble des faits, des éléments et des données qui permettent d'exécuter les consignes.

- des consignes qui doivent aller de la simple à la complexe en s'appuyant sur des verbes taxonomiques appropriées.

- **Troisième plage** : l'enseignant fait corriger le devoir et invite ceux qui n'ont pas trouvé à le faire.

***Mardi**

- **Première plage** : Remédiation et/ou consolidation. Après avoir corrigé le devoir des élèves, l'enseignant commence la remédiation selon la méthodologie suivante :

- **La préparation de la remédiation**

A cette étape l'enseignant doit corriger le devoir des élèves. En le faisant il fait les activités suivantes :

- * repérer toutes les erreurs
- * les décrire
- * chercher toutes les sources d'erreurs
- * mettre en place un dispositif de remédiation

- **L'exécution de la Remédiation**

L'exécution de la Remédiation dépend des sources et de la nature des erreurs.

- * pour les erreurs occasionnelles, il faut procéder à des exercices de renforcement ;
- * pour les erreurs récurrentes il faut procéder à des reprises de séances en améliorant les contenus les stratégies et les méthodes d'enseignement. (Elle peut se faire individuellement en petits groupes ou collectivement, privilégier le travail individuel).

- *pour les erreurs d'autres natures (mauvaises vues relations familiales), entendre l'élève et les parents pour une solution appropriée

- **Deuxième plage** : Remédiation et/ou consolidation des acquis par des exercices de renforcement.

- **Troisième plage** : Consolidation des acquis par des exercices de renforcement.

***Jeudi**

- **Première plage** : l'enseignant propose des exercices d'application en guise d'entraînement avant la situation d'évaluation.

-**Deuxième plage** : il propose la deuxième **situation d'évaluation** aux élèves. Celle-ci doit respecter les critères d'une situation d'évaluation.

-**Troisième plage** : l'enseignant fait corriger le devoir et invite ceux qui n'ont pas trouvé à le faire.

***vendredi**

- **Première plage** : Remédiation et/ou consolidation. Après avoir corrigé le devoir des élèves, l'enseignant commence la remédiation selon la méthodologie ci-dessus citée.

-**Deuxième plage** : Remédiation et/ou consolidation des acquis par des exercices de renforcement.

-**Troisième plage** : Consolidation des acquis par des exercices de renforcement.

NB :

■ Les deux plages du mercredi peuvent être consacrées à des exercices d'application

■ La journée où il y a une quatrième plage horaire, l'enseignant pourra faire du soutien pédagogique ou du soutien scolaire.

Ces deux moments d'évaluation formative assurent le principe de contrôle continu qui fait partie intégrante du processus d'enseignement/apprentissage. Au cours de cette période, l'enseignant pourrait utiliser des appréciations pour indiquer le degré d'acquisition des habiletés par chaque élève. Dans ce domaine, il existe plusieurs stratégies, mais on a pris l'habitude d'utiliser la note (la notation) comme moyen de mesure. La note donc sert à donner une information sur le travail de l'enfant. Ainsi, l'élève, l'enseignant et le parent d'élève doivent l'utiliser à bon escient pour permettre à l'élève de surmonter ses difficultés afin de mieux réussir aux compositions.

Cette période d'évaluation formative prépare progressivement l'élève à mieux affronter les différentes compositions trimestrielles et annuelle.

II. L'ÉVALUATION SOMMATIVE

2.1. Au CP

Le sujet du devoir doit comporter trois exercices d'application en tests objectifs. Ici la durée de l'épreuve n'est pas précisée car l'enseignant doit suivre chaque élève en lui indiquant l'endroit exact où il doit travailler sur sa feuille. Il serait intéressant que les effectifs dans les CP soient raisonnables pour permettre à l'enseignant de faire travail efficient.

2.2 : Du CE1 au CM1

Le sujet du devoir doit comporter quatre exercices : les trois premiers exercices peuvent être en tests objectifs et le quatrième est une situation d'évaluation respectant les critères d'élaboration. Il doit respecter l'ordre des exercices selon le format des épreuves du CEPE. Il doit être traité en une heure.

2.3. AU CM2

Le sujet du devoir est une épreuve d'examen blanc qui doit respecter le format du sujet de l'examen du CEPE.

Le sujet de Mathématiques à l'examen du CEPE/Entrée en 6ème est conçu de façon à couvrir toutes les compétences déclinées à partir du profil de sortie des élèves à la fin du cycle primaire.

- **PROFIL DE SORTIE**

A la fin du cycle primaire, l'élève doit pouvoir traiter des situations relatives :

- aux nombres (entiers, décimaux, fractions) et aux opérations ;
- à la proportionnalité ;
- à la géométrie (les solides usuels et les figures planes) ;
- aux mesures de longueur, de masse, de capacité, d'aire, de durée et de monnaie.

- **LES DIFFERENTES COMPETENCES A EVALUER:**

- Compétence 1 : traiter une situation relative aux nombres et aux opérations;
- Compétence 2 : traiter une situation relative à la géométrie;
- Compétence 3 : traiter une situation relative aux mesures.

STRUCTURE DU SUJET

Le sujet comprend quatre (4) exercices dont les contenus prennent en compte les trois (3) compétences au programme.

EXERCICE 1 : (14 points)

Cet exercice est composé d'exercices d'applications, portant sur des habiletés de leçons relatives à la compétence 1.

Il prend en compte les niveaux taxonomiques suivants : connaître, comprendre et appliquer. Les items utilisés dans cet exercice sont des tests objectifs ou des questions à réponses choisies :

- questions à choix multiples (QCM)
- questions de type appariement.
- question de type alternatif : vrai ou faux ; oui ou non
- question de type réarrangement.
- test de clôture ou test à trou

EXERCICE 2 : (10 points)

Cet exercice est composé d'exercices d'applications, portant sur des habiletés de leçons relatives à la compétence 2.

Il prend en compte les niveaux taxonomiques suivants : connaître, comprendre, appliquer.

Les items utilisés dans cet exercice sont des tests objectifs ou des questions à réponses choisies :

- questions à choix multiples (QCM)
- questions de type appariement.
- question de type alternatif : vrai ou faux ; oui ou non
- question de type réarrangement.
- test de clôture ou test à trou

EXERCICE 3 : (11 points)

Cet exercice est composé d'exercices d'applications, portant sur des habiletés de leçons, relatives à la compétence 3.

Il prend en compte les niveaux taxonomiques suivants : connaître, comprendre et appliquer.

Les items utilisés dans cet exercice sont des tests objectifs ou des questions à réponses choisies :

- questions à choix multiples (QCM)
- questions de type appariement.
- question de type alternatif : vrai ou faux ; oui ou non
- question de type réarrangement.
- test de clôture ou test à trou

EXERCICE 4 : (15 points)

Cet exercice est une situation d'évaluation qui prend en compte le niveau taxonomique « traiter une situation ».

Cette situation d'évaluation comprend :

- un contexte ;
- des circonstances ;
- des consignes simples, claires et précises en rapport avec les habiletés du programme éducatif. Les consignes devront être à réponses construites (courtes ou élaborées). Elles devront être élaborées en respectant la gradation des différents niveaux taxonomiques.

NB : Les exercices doivent être donnés dans cet ordre.

DUREE DE L'EPREUVE

Le sujet de mathématiques du CEPE/Entrée en 6^{ème} est conçu pour être traité en une **(01) heure**.